

56

Réaliser un état des lieux de la politique culturelle internationale



STATUT

Recommandation en cours

Version 3

Travaux réalisés

- 2023 : Formatage et adaptations des informations et données
- 2021-2022 : Travaux de recherche, rédaction et finalisation de l'état des lieux sur la culture à l'international
- 2020-2021 : Exploitation, traitement et agencement des données et informations issues des consultations et entretiens
- 2020 : définition du champ et de la structure de l'état des lieux ; préparation de questionnaires ; entretiens avec des acteurs impliqués ; consultation des différents services du ministère de la Culture ; consultation du secteur culturel ; consultation des postes diplomatiques luxembourgeois
- Novembre 2019 : désignation du ministère de la Culture et du ministère des Affaires étrangères et européennes pour la réalisation de l'état des lieux sur la culture à l'international

Travaux prévus

- Finalisation et publication de l'état des lieux sur la culture à l'international

Contact

- Barbara Zeches
(+352) 247 86616
barbara.zeches@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 31.01.2024